

À Paris, le 23 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRISE DU COVID-19 : LA FILIÈRE DE FRET FERROVIAIRE DOIT ÊTRE DÉCLARÉE D'INTÉRÊT VITAL

Alors que la propagation du Covid-19 s'accélère et que le pays est placé en confinement, le gouvernement réaffirme sa volonté de maintenir la chaîne logistique et annonce des mesures pour soutenir l'activité des professionnels du transport et de la logistique.

La filière de fret ferroviaire, mobilisée depuis le début de la crise épidémique pour un maintien de son activité, s'inscrit totalement dans cette démarche et se félicite des mesures exceptionnelles annoncées pour l'ensemble des professionnels du transport et de la logistique pour garantir la continuité des opérations de transport.

Cependant, l'activité de fret ferroviaire est vitale pour assurer l'approvisionnement des entreprises et de la population. Elle permet par exemple le transport massif de carburant, la circulation des caisses mobiles la nuit, le transport frigorifique des produits destinés à la grande distribution, ou bien des céréales pour la fabrication de la farine et du pain.

Aussi, elle doit être déclarée d'intérêt vital par le gouvernement. Dans ce cadre, elle nécessite la mise en place de mesures spécifiques de sauvegarde telles que le maintien des circulations la nuit par SNCF Réseau, la mise à disposition de chambres pour le repos des conducteurs en repos hors résidence, et la fourniture de moyens de protection pour assurer la sécurité sanitaire des personnels des entreprises de fret ferroviaire.

Par ailleurs, il est impératif que tout soit mis en œuvre pour assurer le maintien en toute sécurité de l'activité transfrontalière de fret ferroviaire.

« Dans la crise sans précédent que nous vivons, l'activité de fret ferroviaire est stratégique pour éviter une rupture dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises. Le gouvernement doit sans tarder adopter des mesures concrètes de sauvegarde en faveur des entreprises engagées dans le fret ferroviaire, pour assurer la continuité du service », déclare Pascal SAINSON, Président de la Commission fret de l'AFRA.

À propos de l'AFRA

L'Association Française du Rail (AFRA), créée en mars 2009, rassemble les opérateurs alternatifs à la SNCF : Transdev, Transdev Rail, Trenitalia / Thello, Deutsche Bahn/Arriva, actives dans le transport de voyageurs ; Colas Rail, ETF Services, Euro Cargo Rail, Europorte (groupe Getlink), ETMF, LINEAS, RegioRail, T3M, Froidcombi, entreprises spécialisées dans le fret ferroviaire et le transport combiné; Vossloh, constructeur de matériel ferroviaire, Objectif OFP, Moreno et Akiem.

Contact presse

Jean-Marie Vinas - 06 03 26 67 84 - jeanmarie.vinas@ha-ha.fr
Marie-Pierre Berry - 06 11 23 57 56 - mariepierre.berry@ha-ha.fr